

## D'anciens élus à l'honneur pour leurs années de dévouement

**Haute-Loire. D'anciens maires alti-ligériens ont reçu une distinction honorifique pour toutes les années passées au service de leurs concitoyens.**

Selon la définition du Code général des collectivités territoriales, l'honorariat est une distinction qui correspond à la volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la Nation à ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au service de leurs concitoyens dans un esprit de civisme et de bénévolat.

### Joachim Mazoyer a exercé le plus long mandat

C'est dans cet esprit que Jean Proriol, le président de l'Association départementale des maires de Haute-Loire, a présidé la



■ Jean Proriol aux côtés de Joachim Mazoyer, ancien maire de Vazeilles-Limandre qui cumule 55 années de fonctions municipales.  
Photo Christophe Bouyer

cérémonie de remise des diplômes aux anciens maires, maires délégués et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins dix-

huit ans (au minimum trois mandats) dans une même commune. Cette distinction, attribuée par arrêté préfectoral, a tout d'abord honoré l'élu ayant exercé le plus long mandat : Joachim Mazoyer, maire de Vazeilles-Limandre pendant 43 ans et un total de 55 années de fonctions municipales.

### « Pour durer, il ne faut pas hésiter à entreprendre »

Elu pour la première fois en 1953, Joachim Mazoyer se déclare satisfait de voir sa commune retrouver un élan démographique après le déclin des années 1970-1980. « Pour durer, il ne faut pas hésiter à entreprendre,

### Les anciens maires ayant reçu leur diplôme d'honorariat

**Joachim Mazoyer**, maire de Vazeilles-Limandre pendant 43 ans et 55 années en tout de fonctions municipales ;  
**Jean Servant**, maire de Chazelles pendant 37 ans et 44 années en tout de fonctions municipales ;  
**Rachelle Merle**, maire de Pébrac pendant 31 ans. C'est la seule femme maire ayant obtenu la distinction ;  
**Roger Bard**, maire de Lorges pendant 31 ans ;  
**Jean Boyer**, sénateur, maire de Blanzac pendant 24 ans et 30 années en tout de fonctions municipales ;  
**Daniel Decot**, maire de Queyrières pendant 23 ans et 24 ans en tout de fonctions municipales ;  
**Paul Ramousse**, maire de Saint-Julien-d'Ance pendant 19 ans et 43 en tout de fonctions municipales ;  
**Jean-Paul Colly**, maire de Borne pendant 19 ans et 31 années en tout de fonctions municipales ;  
**Marcel Mollin-Ferrand**, maire de Cistrières pendant 19 ans et 31 années en tout

de fonctions municipales ;  
**Claude Salgues**, maire de Coubon pendant 18 ans ;  
**Guy Tronchère**, maire de Vals-le-Chastel pendant 13 ans et 37 années en tout de fonctions municipales ;  
**Claude Vigier**, maire d'Agnat pendant 13 ans et 31 années en tout de fonctions municipales ;  
**Auguste Coffy**, maire de Polignac pendant 13 ans et 25 années en tout de fonctions municipales ;  
**Alain Moulhade**, maire de Vieille-Brioude pendant 12 ans et 25 années en tout de fonctions municipales ;  
**Jean-Marie Pelisse**, maire de Saint-Jean-de-Nay pendant 9 ans et 25 années en tout de fonctions municipales ;  
**Robert Baylot**, maire d'Allègre pendant 7 ans et 19 années en tout de fonctions municipales ;  
**Pierre Solvignon**, maire de Coubon pendant 6 ans et 24 années en tout de fonctions municipales ;  
**Pierre Eynard**, maire de Vieille-Brioude pendant 1 an et 25 années en tout de fonctions municipales.



Photo Christophe Bouyer

être tenace et bien réfléchi à la finalité des projets que l'on veut engager. Il ne faut jamais arrêter. Même si parfois, on vous critique », confie Joachim Mazoyer.

Selon une enquête de l'institut Louis-Harris pour la Gazette des communes, qui remonte à février-mars 2013, les Français sont

globalement satisfaits de leur maire : 64% des personnes interrogées ont une bonne opinion de lui, 66% le jugent honnête, et 65% compétent.

« Quand on aime son territoire, c'est comme en amour... On ne compte pas », indiquait Jean Proriol. ■

**Christophe Bouyer**

**ILS ONT LE BAC !  
À VOUS L'ABONNEMENT PROGRÈS.FR  
À EUX LA TABLETTE !**

Illustration Christophe BOUL



### ABONNEMENT NUMÉRIQUE + TABLETTE À PARTIR DE 25€/MOIS\*

Pour plus de renseignements, renvoyez-nous ce coupon par courrier à : Le Progrès – Service Abonnement Numérique, 4 rue Paul Monrochet, 69002, Lyon ou contactez-nous par mail à [lpventesweb@leprogres.fr](mailto:lpventesweb@leprogres.fr)

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Numéro de tél fixe \_\_\_\_\_ Numéro de portable \_\_\_\_\_  
Email \_\_\_\_\_

\* l'abonnement numérique c'est les infos locales dès 6h00 du matin + le journal du jour à télécharger en PDF + les 30 dernières parutions en archives toutes éditions.

**LE PROGRÈS.fr**  
Simple | Pratique | Numérique